

Sécurité de la vieillesse

Je me souviens que l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) avait fait état d'une politique de sécurité de la vieillesse à 60 ans, lors de la dernière campagne électorale, et j'avais dit que je serais très heureux de l'appuyer dans la mesure où...

M. l'Orateur: Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député. J'avais l'impression qu'il y avait eu entente à l'effet que la question serait mise aux voix à 11 h. 20. S'il n'y a pas entente à l'effet que la question soit mise aux voix, nous devrions remettre le débat à demain, et c'est la suggestion que je fais aux honorables députés. Tout d'abord, nous nous étions entendus pour que le débat se poursuive jusqu'à 11 heures; il y a eu ensuite entente à l'effet que le débat se poursuivrait jusqu'à 11 h. 20. S'il n'y a pas entente à cet effet, l'honorable député de Joliette ayant indiqué tout à l'heure qu'il ne se sent pas lié par

l'engagement qui a été pris par les représentants des divers partis, je crois qu'il conviendrait à ce moment-ci d'ajourner nos travaux.

M. La Salle: Monsieur le président, je désire proposer un amendement.

M. l'Orateur: Je dirai aux honorables députés que si l'honorable député de Joliette désire proposer un amendement, le débat, évidemment, se poursuivra; il serait donc convenable que nous ajournions nos travaux à demain.

[Traduction]

Y consent-on?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il est plus de 10 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 11 h 22, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
